

Département de la GIRONDE

Arrondissement d'ARCACHON

**MAIRIE
DE
SAINT MAGNE
33125**

Tél. : 05.56.88.51.09

Fax : 05.56.88.54.03

Email : mairie.saint.magne@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en mairie le

Jeudi 25 janvier 2018 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Signature du bail emphytéotique avec la Centrale Photovoltaïque du Sénéguier
2. Signature du bail emphytéotique avec la Centrale Photovoltaïque de Merle Sud
3. Signature de la convention de réservation des logements Gironde Habitat dans la résidence Les Paloumayres – lotissement le Gendre
4. Gestion du personnel communal
5. Questions diverses